

JE FAIS MES CHOIX HÔTELIERS



NOS OFFRES POUR VOTRE
CONFORT
PLAISIR



Pour garantir **votre bien-être** et **votre confort** durant votre hospitalisation, la Polyclinique Saint Côme met à votre disposition plusieurs offres de **chambres particulières**.

Ma chambre particulière

La plupart des **mutuelles** prennent en charge tout ou partie des frais liés à la chambre particulière. *Pensez-y !*

Pour connaître nos tarifs, rendez-vous sur : www.stcome.com

Si vous avez la Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU), il vous sera exigé le paiement anticipé des suppléments non pris en charge par cette complémentaire.



EN HOSPITALISATION COMPLÈTE

Médecine et Chirurgie



- Une chambre individuelle calme et intime avec **salle de bain privative**
- Des **sanitaires dédiés**
- Un ensemble de services **multimédia illimité*** :



* selon le type de prestation hôtelière choisie

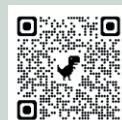
EN CHIRURGIE AMBULATOIRE



- Un espace privatif avec **sanitaires dédiés**
- Un retour de bloc opératoire dans une **ambiance apaisée**

Tout savoir sur les
frais d'hospitalisation
à votre charge

Le forfait
hospitalier



Le forfait
à 24 €



Les compléments
d'honoraires





Bien préparer son intervention, c'est aussi bien préparer sa préadmission



Facilitez vous la vie avec YOOli

En vue de simplifier votre admission administrative, la Polyclinique a mis en place un partenariat qui vous permet de réaliser toutes vos démarches administratives d'admission depuis chez vous !

Grâce à Yooli, je fais ma préadmission, je dépose mes documents administratifs, je déclare ma personne de confiance, je choisis mes prestations hôtelières, ma chambre particulière, et bien plus encore !

Comment ça marche ?

Dès la programmation de votre séjour, vous allez recevoir un mail et/ou un texto vous invitant à aller sur www.portail-yooli.fr/public/login

Il vous suffira ensuite de créer votre compte et de vous laisser guider.

L'heure de convocation sera transmise par SMS 72 à 48h avant l'intervention.
Dans certains cas, elle peut être donnée par la secrétaire de votre praticien.

Naturellement, notre équipe d'admission accompagne dans ces démarches toutes les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques ou qui n'en sont pas équipées.

Si vous faites le choix d'une préadmission sur place, pensez à apporter les éléments suivants

- Justificatif d'identité avec photo : carte d'identité ou passeport
- Carte d'assuré social en cours de validité : carte vitale ou attestation
- Carte mutuelle et accord de prise en charge si nécessaire

Si l'hospitalisation concerne votre enfant mineur : Pièce d'identité des 2 parents et livret de famille

Si l'hospitalisation concerne un patient sous tutelle : Pièce d'identité du tuteur et papier de jugement
Le formulaire « autorisant l'hospitalisation » doit être daté et signé par le tuteur moins d'un mois avant l'intervention.

Il vous sera également demandé des informations sur :

- Vos droits : directives anticipées, la désignation de vos personnes de confiance et personnes à prévenir
- Vos choix hôteliers : accompagnement, chambre particulière (sous réserve de disponibilités), ect ...

**La préadmission est une étape essentielle à votre prise en charge.
Ne l'oubliez pas !**